

# VILLE de CHARLEROI (1<sup>er</sup> div.)

Section B. 240<sup>r</sup>68 superficie  
 1 a 34ca 15 selon mesurag  
 1 a 40ca 00 selon cadastre

PLAN de DIVISION  
 LOT 1 : 1 a.13ca.02.  
 LOT 2 : 0 a.21ca.13  
 ECHELLE : 1/100

## CONDITIONS PARTICULIERES.

- 1<sup>er</sup>) Les cheminées et enfoncements situés dans les murs mitoyens subsisteront, la porte située au rez-de-chaussée, entre le hall et la pièce B sera rebouchée avec des matériaux durs, à frais communs, à la première demande d'un des acquéreurs;
- 2<sup>er</sup>) L'entretien des conduits de cheminées, des toitures et terrasses des canalisations d'arrivée ou d'évacuation d'eau, sera à frais communs.
- 3<sup>er</sup>) Les compteurs d'eau du lot 2 situés dans les caves du lot 1 (en A) subsisteront, ils seront replacés dans la cave du lot 2 à la première demande d'un des acquéreurs et ce à frais communs.
- 4<sup>er</sup>) Les tuyaux d'arrivée et d'évacuation d'eau situés au point C et dans la pièce B du lot 1 subsisteront.
- 5<sup>er</sup>) Le propriétaire du lot 2 pourra construire, sur la terrasse au dessus du lot 1, une pièce supplémentaire, cette terrasse se limite au point C.



Leve et dresse le 07/03/1983 par:

Géométre Expert Immobilier  
 Guy LEPARLIER  
 Rue A. Camille, n° 105  
 6100 COURCELLES

*[Signature]*

